

Adelpe relance son Millésime : le grand concours dédié aux emballages des vins, spiritueux, cidres et bières !

Le concours Millésime, organisé par Adelpe, revient pour sa sixième édition. Son objectif ? Valoriser les initiatives positives des professionnels des vins, spiritueux, bières et cidres, qui agissent pour réduire l'impact de leur production et atteindre les objectifs fixés par la loi. Une nouveauté cette année : le Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB) est le partenaire régional et l'hôte de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le 18 juin à la Maison des Vins de Bordeaux. Il remettra notamment le prix "Coup de cœur" régional de cette nouvelle édition aux côtés d'Adelpe et de l'ambassadrice du concours, Margot Ducancel.

Adelpe récompense les projets les plus vertueux dans 3 catégories : Réemploi, Éco-conception et Innovation.

Le concours Millésime permet de valoriser les initiatives visant à améliorer l'impact environnemental de la filière. Les projets sont jugés dans trois catégories : **Réemploi, Éco-conception et Innovation**, avec à la clé une dotation financière de 10 000 euros pour soutenir le développement des projets lauréats.

Les points clés à retenir de cette nouvelle édition :

- **Un concours d'envergure nationale** : tous les adhérents d'Adelpe (excepté pour le prix Innovation, ouvert à tous les porteurs de projet) peuvent participer quelle que soit leur localisation en France.
- **Évaluation des projets selon la taille des structures** : les dossiers sont examinés en fonction de la taille des entreprises, avec une distinction entre celles de moins de 10 salariés et de plus de 10 salariés. Cette répartition permet à toutes les entreprises de tenter leur chance, indépendamment de leur taille, tout en garantissant une évaluation équitable
- **Une dotation de 10 000 € à la clé** : parmi les **18 finalistes**, **5 projets** seront récompensés par un **prix de 10 000 €** dans les trois catégories suivantes : **Réemploi, Éco-conception et Innovation**. Un **Prix "Coup de Cœur"** sera également décerné par **Adelpe, les Vins de Bordeaux (CIVB) et Margot Ducancel** pour distinguer un **6ème projet régional**.
- **Sélection par un jury de professionnels puis par le vote du public** : une première sélection est réalisée par un **jury d'experts**, qui attribue **60 % de la note finale**. Les finalistes sont ensuite départagés par le **vote du public**, représentant **40 % de la note finale**.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **11 avril 2025** pour les **vignerons, coopératives, négociants, start-ups, fabricants et producteurs de vins, spiritueux, bières et cidres**.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de Millésime : <https://millesime.adelpe.fr/candidater/>

Une remise des prix inédite au cœur du territoire viticole bordelais



Pour la première fois, la remise des prix est délocalisée dans la région viticole des **Vins de Bordeaux**. Le **CIVB**, signataire d'un contrat collectif avec Adelphe depuis 2023, s'associe à l'événement en tant que partenaire régional et hôte officiel de la cérémonie.

Cette collaboration s'inscrit dans la feuille de route d'Adelphie qui vise à réduire l'empreinte carbone de la filière viticole. Le CIVB, dont les emballages représentent 35 % des émissions du secteur, poursuit ainsi son engagement aux côtés d'Adelphie pour réduire son impact environnemental. L'organisation de la cérémonie de remise des prix à Bordeaux sera ainsi l'occasion de mettre en lumière les démarches responsables des acteurs de la région, où tradition viticole et transition écologique se renforcent mutuellement.

Concours Millésime : les initiatives locales de la région bordelaise

Le concours Millésime permet aux acteurs locaux de faire rayonner leurs initiatives durables bien au-delà de la région, en leur offrant une visibilité et une reconnaissance à l'échelle nationale. Il valorise également les bonnes pratiques et encourage d'autres producteurs à s'informer et à s'inspirer de ces démarches pour faire évoluer leurs propres méthodes.

Les projets d'anciens finalistes et lauréats des précédentes éditions :

CHÂTEAU BRILLETTE (lauréat en 2020)

Ce domaine viticole a repensé l'ensemble de ses éléments d'emballage pour réduire son impact.

[Fiche projet](#)

ETHIC DRINKS (lauréate en 2021 et 2024)

EthicDrinks est une start-up qui a repensé l'ensemble du cycle de production de ses vins. De l'approvisionnement bio à la production de vins vegan, en passant par l'éco-conception et la sensibilisation, chaque étape suit une démarche responsable.

[Fiche projet](#)

CHÂTEAU BROWN (finaliste en 2022)

Ce vignoble a remplacé sa traditionnelle caisse en bois par une caisse en carton éco-conçue et recyclable, visant à diminuer l'empreinte carbone liée au conditionnement de ses bouteilles.

[Fiche projet](#)

CHÂTEAU LA FRANCE (finaliste en 2023)

Ce domaine viticole a innové avec une bouteille en papier recyclé, réduisant ainsi l'empreinte environnementale de son emballage tout en préservant la qualité du vin.

[Fiche projet](#)

MAISON LILLET (lauréate en 2022)

La Maison Lillet a adopté une approche d'éco-conception globale en réduisant, notamment, ses bouteilles et leurs emballages en carton, tout en conservant leur esthétique. Cette initiative permet une réduction des ressources utilisées.

[Fiche projet](#)



Un concours porté par une ambassadrice pétillante : Margot Ducancel



Passionnée par l'univers viticole, Margot Ducancel a créé le club **Rouge aux Lèvres**, un média spécialisé dans le vin et le champagne, ainsi qu'une agence événementielle œnologique et un club de dégustation 100% féminin.

Engagée depuis plusieurs années auprès de sa communauté et des acteurs du secteur, elle rejoint l'aventure Millésime pour la deuxième année consécutive. À cette occasion, elle remettra le **Prix "Coup de Cœur"** lors de la cérémonie de remise des prix, avec le CIVB et Adelphe.

« Je suis honorée d'être l'ambassadrice du Concours Millésime. C'est une belle occasion de célébrer la filière et de mettre en avant les projets de réduction, de réemploi et d'éco-conception, ce sont des sujets d'actualité qui me tiennent à cœur. Je suis impatiente de revivre cette aventure et de la partager avec vous tous ! » - Margot

Les dates clés du concours

- **Ouverture des inscriptions** : du lundi 10 février au vendredi 11 avril
- **Réunion du jury** : le jeudi 15 mai
- **Vote du grand public** : du lundi 26 mai au lundi 9 juin
- **Remise des prix** : le mercredi 18 juin à Bordeaux

Inscriptions jusqu'au 11 avril sur le site

[Lien d'inscription](#)

À propos d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 16 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 80 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr



Contacts presse - Louise Aelbrecht et Coline Hondermarck - adelphe@monet-rp.com - 05 56 20 66 77